



Association pour l'amélioration des sols et Cultures du
Nouveau-Brunswick Inc.

2-150 Woodside Lane, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3C 2R9

Tél : 506-454-1736 Courriel: gm@nbscia.ca www.nbscia.ca

23 février 2024

L'Association pour l'amélioration des sols et cultures du Nouveau-Brunswick accepte maintenant les demandes de financement du Fonds d'action climatique à la ferme pour la campagne agricole 2024-2025. L'objectif du Fonds d'action climatique à la ferme est d'aider les agriculteurs à adopter des pratiques de gestion bénéfiques qui stockent le carbone et réduisent les gaz à effet de serre, notamment dans les domaines suivants :

1. gestion de l'azote
2. couvertures de couverture
3. pratiques de pâturage en rotation

Les nouveaux applicants au programme peuvent s'inscrire à <https://www.nbscia.ca/ofcaf-program-registration/>. Les agriculteurs ayant déjà participé antérieurement au programme peuvent demander les documents d'application pour l'année 2024 en envoyant un courriel à ofcaf.facf@nbscia.ca.

La date limite pour la première réception des demandes pour 2024-2025 est le 30 avril 2024 pour les projets financés au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2025. Les demandes de financement seront examinées selon le principe du « premier arrivé, premier servi », la priorité étant accordée aux nouveaux applicants.

Sous réserve de la disponibilité du financement, la date limite pour la deuxième vague de demandes est le 31 juillet 2024 pour les projets financés au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2025. Notons que les demandes de financement seront examinées selon le principe du « premier arrivé, premier servi », la priorité étant accordée aux nouveaux applicants.



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Le financement de ce projet est assuré par Agriculture et Agroalimentaire Canada par le biais du Fonds d'action pour le climat à la ferme – Solutions agricoles pour le climat.